

1^{re} réunion ordinaire de 2016 : budget primitif 2016

Budget 2016

Grâce au plan de maîtrise des dépenses adopté en octobre 2015 pour éviter l'asphyxie provoquée par la baisse programmée des dotations de l'État conjuguée à la croissance continue des dépenses sociales,

**le Département de l'Aube
reste un acteur majeur
du développement du territoire.**

Ainsi, en 2016, le Département **investit 55 M€*** dans :

- > **des projets structurants** : déploiement de l'Internet haut débit, restructuration du collège Paul-Langevin (Romilly-sur-Seine), construction de l'usine Lévisys (stockage d'énergie), agrandissement de la Cité du vitrail (Troyes)...
- > **les équipements de proximité des communes** : écoles, cantines, piscines, stades, salles polyvalentes...

Parallèlement, le Département **remplit ses missions obligatoires** (collèges, routes, action sociale, transports scolaires...)
et reste le partenaire fidèle des associations.

Le tout, **sans augmentation de la fiscalité.**

* M€ = million d'euros

Sommaire

Les clés du budget 2016 **page 3**

Un budget calculé au plus juste,
qui exige une gestion draconienne page 3

Un volume toujours élevé d'investissement page 5

Les 3 premiers postes du budget 2016 page 7

Le Département en actions **page 8**

Internet haut débit, la priorité majeure page 8

Favoriser le développement économique, soutenir la recherche
et l'innovation, pour aider à la création d'emplois page 9

Le tourisme, autre vecteur de développement page 10

Un enseignement de qualité pour tous page 11

Culture et patrimoine : une réelle dynamique est enclenchée page 13

Action médico-sociale : accompagner les plus fragiles,
à tous les âges de la vie page 16

Et aussi... page 18

Les clés du budget 2016 du Département

Un budget calculé au plus juste, qui exige une gestion draconienne

Pour 2016, le Département présente un budget primitif d'un montant inférieur à 2015. La baisse (- 6,4 %, soit - 23 M€) affecte principalement l'investissement.

Le budget 2016 s'élève à **341,1 M€** :
- **55 M€ d'investissement**(16 %),
- **286,1 M€ de fonctionnement**(84 %).

Le budget primitif 2016 se caractérise par :

- **des recettes de fonctionnement en baisse de 5 M€ par rapport à 2015, dont – 4,1 M€ de DGF (dotation globale de fonctionnement).** Au total, sur 4 ans, l'Aube aura perdu 14 M€ de DGF, au titre de l'effort demandé par l'État aux collectivités locales ;
- **hors dépenses sociales, des dépenses de fonctionnement en baisse de – 8,3 % (soit – 11,4 M€) ;**
- **une inscription des crédits relatifs aux allocations individuelles de solidarité (AIS) à hauteur des montants dépensés en 2015, dans l'attente des mesures annoncées par l'État.** Le cumul de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA), de la prestation de compensation du handicap (PCH) et du revenu de solidarité active (RSA) s'élèverait donc, pour 2016, à 92,5 M€. Il est à noter qu'en application des engagements (revalorisation) du Gouvernement, le poste RSA pourrait être amené à augmenter en 2016, sans prévision de compensation. Quant à l'APA, elle pourrait être affectée par la loi sur l'adaptation de la société au vieillissement, qui vient d'être adoptée par le Parlement.
- **des frais de séjour et d'hébergement en établissements** (enfants, personnes âgées, personnes handicapées) maîtrisés par rapport à 2015, en raison, d'une part de la maîtrise de la tarification et, d'autre part, de l'absence d'ouverture de nouveaux établissements ;
- **un autofinancement de 20 M€** (excédent entre les recettes et les dépenses de fonctionnement pouvant être affecté à l'investissement). Supérieur à 50 M€ en 2011 et 2012, l'autofinancement n'a cessé de chuter depuis. Sans le plan d'actions voté par le Conseil départemental en octobre 2015, il se serait limité à 6 M€, un niveau mettant en péril la capacité d'action du Département.

Économiser intelligemment, sans baisser le niveau de service

Dépenser mieux, faire en sorte que l'argent aille là où il faut, recourir aux nouvelles technologies, réinternaliser des missions... telles sont les pistes exploitées par le Département pour faire baisser les dépenses récurrentes. Exemples...

- **voirie** : renouvellement de la signalisation verticale en régie, en investissant dans des nacelles (- 0,3 M€) ;
- **équipement informatique** : achat de copieurs en place de la location (- 70 000 M€) et maintenance portée à 5 ans au lieu de 4 ;
- **SPL-Xdemat (outils de dématérialisation)** : 6 départements partenaires et plus de 1 000 adhérents. La SPL rembourse au Département 220 000 € (frais de personnel mis à disposition), tandis que le Département lui verse 17 376 € de prestation ;
- **Assistants familiaux** : un portail simplifie les échanges, permettant la saisie directe de données (demandes de congés, frais de déplacement, modification d'agrément...). Un développement mutualisé avec les 6 départements actionnaires de la SPL Xdemat ;
- **Solidarité logement** : réinternalisation de l'accompagnement social, exercé auparavant par des associations extérieures (- 0,25 M€), etc.

Toujours pas de hausse de la fiscalité directe, pour la 6^e année consécutive

Afin de ménager le pouvoir d'achat des Audois, **le Département de l'Aube n'augmentera pas le taux de la taxe foncière en 2016.**

Le taux de la taxe foncière est donc maintenu à **19,42 %**, pour un produit fiscal attendu de 64 M€. S'ajoutent 5,8 M€ de frais de gestion de cette taxe, transférés par l'État.

Rappelons que la taxe foncière sur les propriétés bâties est le seul impôt « ménages » dont le Département dispose, et dont il peut encore moduler le taux.

À ce jour, elle représente seulement 23 % des recettes de fonctionnement du Département.

Et une dette toujours maîtrisée

Avec 61,8 M€ de dette en 2015 (soit 201 € / habitant), **l'Aube fait partie des 10 départements les moins endettés de France.**

Si l'endettement s'est maintenu à ce faible niveau, c'est parce que, depuis plusieurs années, le Département a limité le volume des emprunts nouveaux au montant du remboursement de la dette en capital.

Pour continuer à investir, le Département pourrait être amené à emprunter davantage, pour financer des projets qui bénéficieront à plusieurs générations.

Un volume toujours élevé d'investissement

En 2016, le Département **compte investir 55 M€ (16 % du budget)** : projets structurants au bénéfice des habitants du département, renforcement de l'attractivité du territoire, pour les touristes comme pour les entreprises.

Il est à noter que la majeure partie de l'investissement du Département profite au secteur du BTP.

La priorité majeure, d'ici 2018, reste le déploiement de l'Internet haut débit sur l'ensemble du département.

Hors dépenses financières, les crédits d'investissement (39 M€) se répartissent principalement pour :

- **61 % en dépenses d'équipement** (études, acquisitions et travaux),
- **12,5 % en subventions et fonds de concours** versés à des tiers, principalement **aux communes et structures intercommunales.**

Les grands investissements du Département		
Opération	Enveloppe globale	Crédits de paiement 2016
Plan Internet haut débit Études, travaux	47,00 M€	6,0 M€
Construction de l'usine Lévisys (stockage d'électricité) Travaux	6,65 M€	0,9 M€
Extension de la Cité du vitrail (Troyes, aile ouest de l'hôtel-Dieu) Études, travaux	13,4 M€	0,2 M€
Construction du centre médico-social de Romilly Travaux	2,25 M€	0,9 M€
Restauration de la commanderie templière d'Avalleur Travaux	1,0 M€	0,8 M€
Sites touristiques (Parc, Mesnil-St-Père, Géraudot, Dienville) Travaux		1,4 M€
Centre sportif de l'Aube (Troyes) Rénovation ; homologation CFA des terrains tous temps)		0,3 M€
Routes départementales Entretien, signalisation touristique sur A5		12,5 M€
Collèges Dont 4 M€ (sur 16 M€) pour le collège Paul-Langevin de Romilly-sur-Seine		6,5 M€

Le Département, fidèle partenaire des communes

En 2016, le **Département de l'Aube** continue d'apporter un concours significatif à l'investissement local. Ainsi, il **cofinance de nombreux équipements de proximité**, portés par les communes et intercommunalités.

C'est une autre manière d'améliorer la qualité de vie des Auboisiens.

Grâce à ses subventions, le Département permet aux communes de mobiliser des financements extérieurs, pour réaliser des équipements qui se traduisent par autant de chantiers pour le secteur du bâtiment.

Dans le cadre de son plan de maîtrise de l'autofinancement voté en octobre 2015, le Département a été amené à revoir ses aides aux communes. L'objectif étant que l'argent aille au bon endroit, en baissant les taux et en subventionnant mieux les communes peu aidées. Ainsi, le cumul d'aides publiques est désormais plafonné et le nouveau mode de calcul tient compte de la capacité financière des communes.

D'autre part, le Département n'a pas souhaité rétablir de listes d'attente, un système abandonné depuis 1990.

Au BP 2016, 6 M€ de subventions d'équipement sont inscrits, au bénéfice des communes et structures intercommunales.

Citons :

- > l'extension du groupe ESC Troyes : 1 M€
- > l'adduction d'eau, assainissement (eaux usées et pluvial) : 0,8 M€
- > les constructions et grosses réparations scolaires : 0,8 M€
- > la restauration du patrimoine historique : 1,3 M€
- > les équipements socio-culturels, sportifs et socio-éducatifs : 1,5 M€
- > et aussi : équipement de bibliothèques et points-lecture, entretien des rivières, aménagement de villages, etc.

L'Aube continue à gagner des habitants

Depuis 2007, l'Aube gagne en moyenne chaque année 950 habitants : un chiffre confirmé par le dernier recensement, avec un gain de 975 habitants entre 2012 et 2013. Près de la moitié des communes de l'Aube gagnent de la population, notamment en milieu rural.

On compte 306 581 Auboisiens.

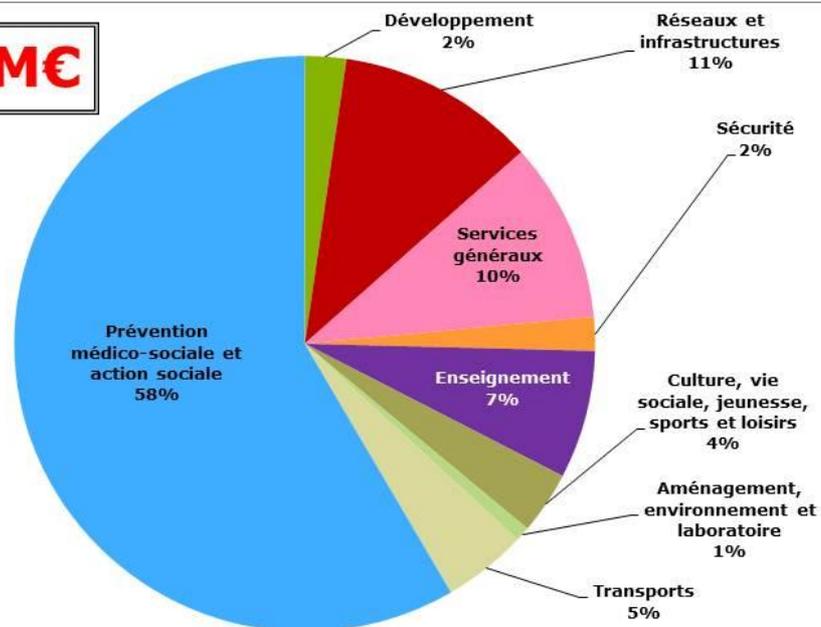
L'Aube se distingue en enregistrant la meilleure progression de Champagne-Ardenne et la 3^e meilleure progression dans la grande région Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine.

Les 3 premiers postes du budget 2016

- action sociale	199,2 M€
- éducation (<i>enseignement et transport scolaire</i>)	40,5 M€
- routes, aménagement, environnement	39,6 M€

Dépenses par domaines d'intervention

341,1 M€



9

Le Département en actions

Internet haut débit : la priorité majeure

Pour le Département de l'Aube, le raccordement à l'Internet haut débit est aujourd'hui indispensable sur tout le territoire départemental, comme ce fut le cas pour l'eau potable et pour l'électricité, au siècle précédent. C'est même l'investissement prioritaire, pour les 5 années à venir.

Rappelons que l'assemblée départementale, à l'occasion du vote du budget primitif 2015, a **porté à 47 millions d'euros son autorisation de programme. L'objectif étant que, d'ici fin 2017, aucun Aubeois ne situe en-dessous de 2 mégabits par seconde (Mb/s)**, que ce soit par un accès filaire (plus de 95 % des lignes) ou via le satellite, pour les lignes trop éloignées des postes de raccordement téléphoniques.

La phase 1 de ce plan est sur le point de s'achever. Elle concerne la montée en débit de 53 sous-répartiteurs, répartis sur tout le département (reliant 10 358 lignes dans 112 communes). 30 sous-répartiteurs ont été mis en service effectif fin 2015 ; les derniers seront connectés par l'opérateur Orange d'ici mars 2016.

La phase 2 du plan est d'ores et déjà engagée.

Elle concerne la montée en débit de 69 sous-répartiteurs et le raccordement à la fibre optique de 11 centraux téléphoniques (soit 29 364 lignes). Le relevé des chambres — phase préliminaire réalisée par les agents des routes du Département — est en cours et pourrait s'achever en avril prochain. Le temps de consulter les entreprises, les travaux pourraient commencer à l'automne 2016, pour une durée de 24 à 30 mois.

Le Département espère toujours obtenir quelque 28 M€ de financements extérieurs (État, Région, Europe). Si son plan Internet haut débit a reçu l'avis favorable de la Mission Très haut débit, le Département n'a pour l'heure aucune réponse de l'État quant au financement du Fonds national pour la société numérique (FNS).

Rappelons que l'intervention du Département concerne tout le département, excepté le Grand Troyes – zone dense, et donc rentable, préemptée par les opérateurs privés.

Favoriser le développement économique, soutenir la recherche et l'innovation, pour aider à la création d'emplois

Technopole de l'Aube : l'usine Lévisys (production de volants d'inertie), bientôt en service

Le Département aura investi 6,65 M€ pour lancer la construction, sur la Technopole de l'Aube (Troyes-Rosières), de l'usine de 3 500 m² qui accueillera bientôt la première ligne d'assemblage de volants d'inertie de la société Lévisys. Ce bâtiment sera mis à disposition en mai prochain, sous forme de location-vente.

Avec le développement des énergies renouvelables intermittentes (éolien, solaire), notamment, le stockage d'électricité est devenu un enjeu majeur. Parmi les pistes explorées figurent les « volants d'inertie », qui font l'objet d'un programme de recherche « Flyprod » (14,6 M€). Le Département de l'Aube et l'Université de technologie de Troyes (UTT), entre autres, sont partenaires, de ce projet reconnu « investissement d'avenir ».

Le saviez-vous ?

Le volant d'inertie est une technologie innovante basée sur le stockage de l'électricité sous forme d'énergie cinétique. Concrètement, il est constitué d'une masse en fibre de carbone qui « flotte » dans le vide au-dessus d'un aimant. Celle-ci se charge grâce à des champs magnétiques, puis se décharge instantanément à la demande.

(Source : *Enerpress*).

Parc agro-alimentaire de Torvilliers : l'hôtel d'entreprises est terminé

Décidée par le Département en 2010, la réalisation de l'hôtel d'entreprises du parc d'activités départemental de Torvilliers est achevée. Une cellule agro-alimentaire neuve de 460m² (extensible à 800m²), entièrement équipée, est disponible dès à présent à la location. Rappelons que le parc d'activités économiques départemental de Torvilliers accueille déjà GL Services froid (logistique des produits Lincet et Lemelle) et API restauration.

Développement économique, recherche et développement (R & D) : les aides évoluent

Pour accompagner les entreprises, le Département disposait de 2 fonds d'aides. En 2015, 1 commune a été accompagnée et 2 projets (autour des nouvelles technologies) ont bénéficié du Fonds de soutien à la recherche et au développement (R&D).

→ La compétence économique ayant été transférée à la Région, en application de la loi NOTRe (réforme territoriale), ces fonds vont être supprimés, le Département ne pouvant plus octroyer d'aides aux entreprises.

Il en va de même de l'aide du dispositif GEODE. Depuis 1997, 113 petites entreprises ont recouru à ce diagnostic de gestion de la Banque de France, grâce au soutien du Département.

→ Contractualisé avant que la loi NOTRe soit publiée, l'accompagnement financier des programmes de recherche portés par le groupe Soufflet peut se poursuivre (0,47 M€ de crédits de paiement en 2016, sur un engagement du Département de 2,36 M€).

→ Le Département se propose d'aider **un nouveau projet de R & D, porté par la Fondation de l'école d'ingénieurs EPF (coût 17 500 €)**. Il s'agit de réaliser un plateau technique BBC+ : des prototypes de parois à base d'agro-matériaux (chanvre, notamment) destinées au bâtiment. Un nouveau projet d'avenir, y compris en termes de débouchés, pour les agriculteurs locaux.

Le Centre de congrès de l'Aube monte en puissance

Événement phare de l'année 2015, le congrès des Départements de France, qui a rassemblé 600 personnes pendant 3 jours, aura permis de valider le concept de ce centre de congrès au cœur de la ville. D'une manière générale, 100 % des clients reçus en 2015 ont plébiscité le fait d'être en centre-ville, les équipements, l'accueil des équipes dédiées et des professionnels extérieurs, la proximité de Paris. Une satisfaction pour le Comité départemental du tourisme (CDT), chargé de la promotion du tourisme d'affaires, à l'issue de ce premier exercice en année pleine.

Le Centre de congrès de l'Aube, en chiffres

- **59 événements** comptant, en moyenne, **250 participants**,
 - soit **14 000 congressistes** et **5000 nuitées** d'hôtel,
 - 25% des clients étaient déjà venus en 2014,
 - les événements étaient à 73 % d'envergure régionale, à 21 % nationale et à 6 % internationale.
 - **Le carnet de commande 2016 est bon** : 26 congrès sont confirmés (et 25 autres sont en cours). 38% comptent plus de 400 personnes et sont d'une durée de 2 jours et plus.
- Parmi les événements phares : Assises des villes et villages fleuris, Congrès national des archivistes, Congrès des chargés de sécurité en établissements de soin, Corpus vitrearum (congrès international sur le vitrail) et Congrès sur la chimie du végétal.

Le tourisme, autre vecteur de développement

En 2015, l'activité a continué de progresser

Campagnes de promotion, actions marketing, salons et workshops auprès des professionnels, accueil de journalistes (une quarantaine en 2015)... le Comité départemental du tourisme (CDT) voit ses efforts récompensés. En effet, **dans un contexte de crise économique, les touristes ne boudent pas l'Aube.**

L'hôtellerie enregistre un taux d'occupation de 60,6 %, le meilleur de la région Champagne-Ardenne. Il est à souligner que le nombre de chambres louées a augmenté de 4 %, alors même que le parc hôtelier croissait de 5 %.

En matière de clientèle, on compte 73 % de Français. S'agissant des étrangers, la fréquentation des Allemands et des Hollandais connaît une progression sensible (respectivement + 10 % et + 18 %).

La politique de valorisation des richesses patrimoniales (sculpture champenoise, vitrail, sites templiers et napoléoniens, abbaye de Clairvaux) et le renforcement de la signalisation touristique contribuent certainement à ces bons résultats. À ce titre, **0,25 M€** sont inscrits au budget du Département **pour améliorer la signalisation touristique sur l'autoroute A5**. En 2015, sur ce réseau, 7 panneaux ont déjà été posés, signalant l'abbaye de Clairvaux, le parc d'attractions Nigloland ainsi que le vignoble et les caves de champagne.

Le Département a fixé à 1 M€ sa contribution au CDT, chargé de mettre en œuvre la politique touristique départementale, un budget auquel il convient d'ajouter 1,15 M€ pour l'aide aux associations de tourisme et au titre des aménagements et équipements touristiques des communes.

Vélovoie du tour du lac d'Orient : toujours en projet

S'il est désormais possible de rouler non-stop de Saint-Oulph à Dienville (soit 80 km de piste cyclable en continu), par la voie verte du canal de la Haute-Seine et la vélovoie des Lacs, le tour d'Orient reste à l'état du projet. Le Département est toujours en phase d'acquisition foncière, ce qui implique une procédure longue d'expropriation.

Parc naturel régional : l'atout nature de l'Aube

En 2016, l'ensemble des actions conduites et financées directement par le Département sur le territoire du parc naturel régional de la forêt d'Orient (PNRFO) avoisine 1,4 M€.

Outre la participation au fonctionnement du parc, le Département, comme chaque année, entretient et modernise les équipements autour des lacs.

Parmi les divers aménagements prévus, il convient de signaler l'équipement des 4 plages en tapis d'accès pour les personnes à mobilité réduite.

Un enseignement de qualité pour tous

Près de 2 M€ pour soutenir l'enseignement supérieur

En 2016, 1,9 M€ sont inscrits au budget du Département pour le fonctionnement des sites universitaires : UTT, Centre universitaire de Troyes (CUT), IUT, École supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE – ex IUFM) et Groupe ESC Troyes.

Rappelons que, pour cette grande école, le Département s'est engagé à financer à hauteur de 9,15 M€, l'extension du campus (dont 1 M€ de crédit de paiement en 2016).

Pour la 1^{re} fois, le chiffre symbolique de 10 000 étudiants a été atteint à la rentrée 2015, permettant à l'Aube de s'affirmer comme 2^e pôle universitaire de Champagne-Ardenne, après Reims. Les effectifs progressent, tout particulièrement dans les grandes écoles. Une satisfaction pour le Département qui a, depuis les années 1990, fait du développement de l'enseignement supérieur une de ses priorités.

Depuis 25 ans, l'offre d'enseignement supérieur ne cesse de s'élargir. Ainsi, la rentrée 2016-2017 pourrait voir se concrétiser plusieurs projets d'ouverture de diplômes post-bac dans diverses spécialités ; carrières juridiques, création d'entreprise, management d'entreprise, maintenance des systèmes...

Vidéoprojecteurs : les 25 collèges équipés

Fin 2015, le Département a achevé le plan d'équipement des salles de classe des 25 collèges publics en vidéoprojecteurs suspendus, lancé en 2013 (0,6 M€ sur 3 ans).

Cette initiative représente un parc de 421 appareils.

Collèges : un programme annuel d'entretien et 2 établissements en restructuration

En 30 ans, le Département a réalisé un programme colossal de rénovation et de construction dans les collèges, dont il a la charge depuis 1986. Deux établissements font actuellement l'objet de ses soins :

- Paul-Langevin à Romilly-sur-Seine (500 élèves), où les travaux ont démarré en avril 2015

La 1^{re} phase de travaux concerne la restauration du bâtiment Fontaine et de l'ex-pavillon Scarm transformé logements de fonction, ainsi que la construction de la demi-pension, de chaufferie et d'une passerelle.

En septembre prochain, sera lancée la 2^{nde} phase : démolition du bâtiment central et du bâtiment Langevin, construction de 2 bâtiments d'enseignement.

Coût de l'opération : 16 M€, financés par le Département, maître d'ouvrage.

Maîtres d'œuvre : architecte Lenoir et associés – ADS architecture.

Fin prévisionnelle du chantier : rentrée 2019.

- Eugène-Belgrand à Ervy-le-Châtel (250 élèves), où les travaux pourraient démarrer au 2nd semestre 2016

Le maître d'œuvre ayant été désigné (cabinet Anau-Didier Fèvre et AGS Ingénierie), l'année 2015 a été consacrée aux études et au dépôt du permis de construire. 2016 verra le lancement de la consultation des entreprises, pour un démarrage des travaux de désamiantage, dans le courant du second semestre. A noter également, la réalisation, en cours, d'une chaufferie mixte biomasse-gaz à Ervy-le-Châtel, qui couvrira bientôt les besoins du collège, du gymnase intercommunal et du groupe scolaire communal.

Et, comme chaque année, **quelque 1,6 M€ de travaux d'entretien sont programmés dans l'ensemble des collèges**. Parmi les opérations les plus marquantes : rénovation des salles de sciences à Arcis, désamiantage à Bouilly, menuiseries extérieures à Lusigny, aménagements intérieurs à Pont-Ste-Marie, auvent à St-André-les-Vergers, espace sportif à Marie-Curie (Troyes), revêtements de sol (2^e tranche) à Albert-Camus (La Chapelle-St-Luc), etc.

Transports scolaires : une dernière rentrée à organiser pour le Département

En 2016, le Département consacrera 16,5 M€ (environ 5 % de son budget) aux transports scolaires. Cette année s'annonce comme une année de transition, avec l'organisation du transfert de la compétence transport scolaire (hors élèves en situation de handicap), vers la région Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine, en application de la loi NOTRe (réforme territoriale).

Culture et patrimoine, pour une dynamique d'animation du territoire

Depuis une dizaine d'années, le Département a entrepris de valoriser le patrimoine et l'histoire de l'Aube, et de s'appuyer sur ces richesses comme autant d'outils de dynamisation et d'animation du territoire. Ont ainsi été mis en lumière : la sculpture champenoise (2009), les Templiers (2012), le vitrail (2013) et Napoléon (2014). En 2015, les expositions, conférences, colloques, concerts, randonnées et visites guidées organisées dans le cadre de la commémoration du 900^e anniversaire de la fondation de l'abbaye de Clairvaux ont rassemblé près de 90 700 visiteurs.

Cette politique porte donc ses fruits : les Auboisiens s'approprient leur histoire. En témoignent aussi le succès des formations (à la sculpture, puis au vitrail) organisées à l'attention des bénévoles des communes et des offices de tourisme qui font visiter les églises. En témoignent, encore, les bons chiffres de l'activité touristique (*lire p. 10*).

Accompagner l'ouverture du musée Camille-Claudel (Nogent-sur-Seine)

Les grilles de l'hôtel du Département et de la préfecture pourraient accueillir une exposition photographique des œuvres majeures du futur musée, l'objectif étant d'inciter les Auboisiens, comme les touristes, à se rendre à Nogent-sur-Seine.

Une exposition pour tous

sur l'Aube en 1916, pendant la Grande Guerre

Du printemps à l'automne 2016, les 3 salles d'exposition rénovées de l'Hôtel-Dieu-Le-Comte (Troyes) abriteront une exposition labellisée par la mission Centenaire 14-18. A travers 3 thèmes (se nourrir, travailler, se soigner), à la ville, à la campagne et sur le front, cette présentation, animée d'ambiances sonores, de lectures et de jeux de lumière, montrera comment les Auboisiens se sont adaptés à la réalité du front, tout proche. Qu'il s'agisse d'alimenter ou d'équiper les soldats ou de prendre en charge les blessés.

Par des animations multiples et des outils innovants, cette exposition, qui se veut pédagogique, satisfera largement les familles ainsi que les scolaires.

• **Si près des tranchées : l'Aube en 1916. Du 25 mars au 18 septembre.**

En écho à cette grande exposition pilotée par la direction des Archives et du patrimoine, la Bibliothèque départementale de prêt (autre service du Département) proposera :

- à son réseau de bibliothèques, **une exposition itinérante pour la jeunesse**, centrée sur l'enseignement et l'éducation, pendant la Grande Guerre (textes de l'historien local François Velut et illustrations du Troyen François Davot) ;
- au Salon régional du livre pour la jeunesse, **un conte musical** (à partir de 9 ans), à partir d'extraits de lettres de poilus.

De nombreuses autres animations culturelles en 2016

Chargée, entre autres, de valoriser le patrimoine culturel de l'Aube, la direction des Archives et du patrimoine du Département proposera, tout au long de 2016, des animations à Troyes, tant aux Archives départementales qu'à la Cité du vitrail et au Centre de congrès de l'Aube.

Aux Archives départementales (rue Étienne-Pédron à Troyes)

- exposition (panneaux) sur le Saint Sépulcre de Chaource,
- exposition autour de l'œuvre dessinée de Charles Fichot,
- cycle de conférences autour de l'actualité de la recherche, etc.

Au Centre de congrès de l'Aube

2^e forum des archivistes, du 30 mars au 1^{er} avril. L'occasion de « dépoussiérer » les archives, en les découvrant sous le prisme des nouvelles technologies.

Cité du vitrail : un acteur culturel déjà reconnu, avant même son extension

Depuis son ouverture, à l'été 2013, la Cité du vitrail a accueilli plus de 80 000 visiteurs. Voté en 2015, son agrandissement, avec son installation dans l'aile ouest de l'Hôtel-Dieu-Le-Comte (Troyes), est à l'étude. 0,2 M€ sont inscrits au budget pour faire avancer le projet.

Rappelons qu'à l'issue des travaux (13,3 M€ sur 3 ans), la Cité du vitrail passera de 250 m² à près de 3 000 m² de surfaces. Elle proposera alors : des salles d'expositions temporaires et permanentes avec un dépôt, un espace d'accueil et une boutique, des ateliers d'initiation ainsi qu'une ludothèque, un atelier de restauration du vitrail et un centre de ressources avec une salle de conférences.

La Cité du vitrail pourra ainsi pleinement remplir sa mission : initier, dès le plus jeune âge, le grand public à un art fascinant qui se pratique à Troyes depuis le XII^e siècle et faire progresser la connaissance scientifique de l'exceptionnel patrimoine vitré de l'Aube, reconnue comme capitale européenne du vitrail.

En attendant, la Cité du vitrail s'attache à proposer une programmation 2016 diversifiée :

→ **Une exposition permanente renouvelée**, tant dans les œuvres que dans la scénographie, à découvrir dès le 26 janvier ;

→ **Une exposition temporaire, consacrée aux Triomphes de Pétrarque**, vitraux déposés de l'église Saint-Pierre-es-Liens d'Ervy-le-Châtel, à découvrir cet été ;

→ **Le colloque du Corpus vitrearum international**, du 4 au 8 juillet, sous la présidence de Michel Hérold, directeur du Corpus vitrearum français et du centre André-Chastel (Paris) et président du comité scientifique de la Cité du vitrail. Le thème de cet événement d'envergure internationale sera : Vitrail dans la demeure, des origines à nos jours ;

→ **Un nouveau cycle de 9 conférences de février à décembre** (les 8 premières conférences de 2015 ont réuni 930 personnes) ;

→ **De nouvelles formations « Connaissance du vitrail »**, en partenariat avec l'évêché, pour les bénévoles œuvrant à la mise en valeur du patrimoine ;

→ **De nombreuses animations** : visites contées, démonstrations de soufflage et de peinture sur verre et, éventuellement, ateliers d'art plastique et verre.

• **Plus d'info sur www.cite-vitrail.fr**

Patrimoine et culture :

de nouvelles thématiques d'ores et déjà à l'étude

Dédier une année à une thématique culturelle nécessite des mois de préparation en amont, ainsi qu'une coordination avec les partenaires. D'où le besoin d'arrêter les thématiques à venir.

2017, année Renoir

Pour accompagner l'ouverture de la maison des Renoir à Essoyes, le Département, qui envisage de s'associer à la commune d'Essoyes et à la ville de Troyes, pourrait proposer, à l'Hôtel-Dieu-Le-Comte (Troyes), une exposition sur le milieu artistique et culturel de l'Aube, au temps de Renoir.

2018, année de l'archéologie

En lien avec l'Inrap et les musées de Troyes, le temps fort pourrait être la présentation des trésors celtes exhumés à Lavau, début 2015.

2020, année du XV^e siècle champenois ?

Le 600^e anniversaire du traité de Troyes serait l'occasion d'explorer cette période si particulière, entre guerre de Cent Ans et prémices du Beau XVI^e.

Avalleur : la commanderie templière en restauration

Décidée en 2015, la restauration du corps de logis de la commanderie d'Avalleur a débuté en novembre dernier. Onze mois de travaux (pour un coût d'un million d'euros) sont nécessaires pour restaurer charpentes, couvertures et façades et pour consolider la structure intérieure de ce haut lieu de l'histoire templière. L'examen des murs a révélé qu'ils datent, pour l'essentiel, de l'origine de la commanderie (XII^e siècle), ce qui fait d'Avalleur l'un des rares ensembles français conservés d'époque templière. Compte tenu de l'ampleur du chantier, le Département —propriétaire, maître d'ouvrage et seul financeur des travaux —, a interrompu les visites, en accord avec la ville de Bar-sur-Seine et l'office de tourisme qui anime les lieux.

Ce chantier s'est accompagné d'une étude archéologique dont les enseignements ont guidé le chantier et pourraient orienter le projet de développement scientifique, pédagogique et culturel de ce lieu à inscrire sur l'itinéraire templier européen.

Santerie de Vendevre-sur-Barse : l'inventaire est terminé

Achévé au printemps 2015, l'inventaire des collections de l'ancienne santerie de Vendevre-sur-Barse, propriété du Département, a permis de recenser 12 278 pièces, qui s'avèrent toutes empoussiérées et encrassées, quand elles ne nécessitent pas d'importantes restaurations. Cet inventaire était le préalable nécessaire à la définition de tout projet de préservation, de restauration éventuelle et de mise en valeur. En 2015, le Département a retenu le principe d'une enveloppe de 1,5 M€, le contenu et la localisation du projet restant à définir.

Action médico-sociale : accompagner les plus fragiles, à tous les âges de la vie

En 2016, le Département de l'Aube consacrera **199 M€, soit plus de 58 % du budget départemental, aux actions médico-sociales**. Celles-ci s'exercent :

- **au bénéfice de tous, et notamment envers les plus fragiles** (enfants, personnes âgées et handicapées, parents isolés, personnes sans emploi ou tirant un revenu limité de leur activité) ;
- **au plus près des usagers** (7 circonscriptions offrant 60 points d'accueil avec la coopération des communes).

Ce budget se traduit par un nombre important d'emplois :

- agents de l'administration départementale (330),
- assistants familiaux (270),
- postes dans les établissements (1 770),
- aides à domicile (845 postes équivalents temps plein).

Ainsi, ce sont **près de 3 400 emplois** qui sont **financés de manière directe ou indirecte par le Département** dans le domaine médico-social.

Nouveau centre médico-social de Romilly : il ouvrira en mai

Envisagée dès 2012, la construction d'un bâtiment neuf, de plain-pied, rue Jean-Moulin, a démarré Au printemps 2015. Entretien avec une assistante sociale, consultation infantile... ce service du Département reçoit quelque 8 000 personnes, chaque année.

Enfance / famille

Budget : 36 M€.

L'intervention auprès des enfants et des familles, dès les premiers jours de la vie, mobilise une part importante du budget 2016 d'action sociale du Département.

À fin novembre 2015, 974 enfants étaient confiés au Département (contre 845 en 2012), soit une augmentation de plus de 14 % en 3 ans.

Quelques données 2014 :

- > **Consultations prénuptiales, prénatales et postnatales** : 736 femmes enceintes rencontrées, 1 971 visites à domicile, 7 625 consultations médicales pour 4 097 enfants de moins de 1 an et 7 366 consultations de puériculture dans les 27 points de consultation.
- > **Actions collectives en prévention précoce autour de la parentalité** : 139 demi-journées de groupes parents-enfants et des débats-discussions pour 144 familles et 188 enfants.
- > 2 445 **bilans de santé** en école maternelle
- > **Planification familiale** : 4 853 consultations et 190 interventions collectives, dont 100 demi-journées en milieu scolaire.
- > **Prévention spécialisée** : 1 711 jeunes rencontrés par des éducateurs
- > 34 **structures de garde de la petite enfance** surveillées et contrôlées (1174 places)
- > 2 052 **assistants maternels** offrant 6 797 places
- > 326 **assistants familiaux**, soit une capacité d'accueil de 649 places
- > 1 489 **informations préoccupantes** enregistrées (+ 2,2 %) et évaluées concernant 1 346 enfants.

Insertion – RSA (revenu de solidarité active)

Budget : 52 M€.

Dans l'attente des négociations engagées par l'Assemblée des Départements de France (ADF) avec le Gouvernement sur la prise en charge des allocations d'insertion et de solidarité (AIS), le Département inscrit une enveloppe égale au montant des dépenses 2015.

- > **12 037 bénéficiaires, dont 9 078 (+ 5,8 %) à la charge du Département** : 7 688 bénéficiaires du RSA socle et 1 390 bénéficiaires du RSA majoré (parents isolés)
- > 500 bénéficiaires du RSA employés par 25 ateliers et chantiers d'insertion
- > **827 aides accordées à 529 jeunes en difficulté (18-25 ans) aidés** au titre du fonds d'aide aux Jeunes (Faj) : aide à la subsistance (67,5 %), recherche d'emploi (19 %), transport (4,4 %), etc.

Personnes âgées

Budget : 41,7 M€.

Les crédits consacrés aux personnes âgées sont stables. Ils pourraient être corrigés, courant 2016, en fonction des éventuelles incidences sur l'APA (allocation personnalisée d'autonomie) de la loi sur l'adaptation de la société au vieillissement, en cours d'examen au Parlement.

- > **7 931 prestations servies en 2014, dont la moitié à domicile**
- > **Accueil de jour** : 66 places dont 59 dédiées aux pathologies de type Alzheimer
- > **Accueil temporaire** : 38 places dont 32 dédiées aux pathologies de type Alzheimer
- > **Hébergement permanent en établissement** : capacité d'accueil de **4 244 lits** (dont 368 spécialisés Alzheimer)
- > 54 places d'hébergement auprès de 31 **accueillants familiaux**

Le saviez-vous ?

L'Aube est le département de Champagne-Ardenne qui offre **le meilleur taux d'équipement en établissements médicalisés pour personnes âgées**. Son taux (**128,6/1 000** personnes de plus de 75 ans) est également supérieur à la moyenne nationale (122,4/1 000).

Cette situation favorable est liée à l'ouverture de près de 600 places entre 2006 et 2011.

Personnes en situation de handicap

Budget : 34,7 M€.

À noter la mise en service, en 2015, d'un SAMSAH (accompagnement médico-social pour adultes) avec une capacité de 19 places. Une initiative qui vise à une plus grande autonomie des personnes, cofinancée par l'ARS (État) et le Département (1,3 M€).

- > **1 241 bénéficiaires de prestations à domicile** au 30 octobre 2015
- > 65 places d'hébergement auprès de 33 **accueillants familiaux**
- > **499 places dans 20 foyers** ; 58 places en accueil de jour

Et aussi...

6,4 M€ pour les sapeurs-pompiers

Avec une contribution de 6,4 M€ au fonctionnement du Service départemental d'incendie et de secours (Sdis), le Département confirme son engagement envers la sécurité civile.

Des travaux d'entretien au Centre sportif de l'Aube

Dédié à l'accueil de groupes, notamment sportifs, le Centre sportif de l'Aube (Troyes), service du Département, bénéficiera de travaux d'entretien : travaux d'accessibilité pour le restaurant, réfection de chambres, remplacement de luminaires extérieurs, éclairage et clôture des terrains tous temps en vue de leur homologation pour l'accueil de compétitions CFA. Rappelons qu'en 2014, une tribune de 300 places assises a été construite également à cet effet.

Depuis 2015, le Centre sportif de l'Aube ne gère plus seulement les installations de Troyes mais aussi celles de Mesnil-Saint-Père. 22 000 personnes (32 disciplines) y ont été accueillies en 2015. De nombreuses équipes nationales et régionales fréquentent régulièrement le centre (Basket, Escrime, Handball, Judo, Twirling, BMX, etc.). La fédération nationale handisport s'appuie également sur ces structures en particulier avec l'équipe nationale de Boccia qui a organisé son championnat de France à Troyes en novembre.

Continuer à aider les associations : un choix politique fort

Alors que ses recettes de fonctionnement ne cessent de diminuer, le Département a décidé, cette année encore, de continuer à subventionner les associations, acteurs de l'animation locale. En diminution par rapport à 2015 (- 10 %), l'enveloppe globale au bénéfice des associations sportives et culturelles s'élève tout de même à 1,63 M€.

Améliorer l'accès au parc d'attractions Nigloland

Ouvert il y a bientôt 30 ans, le parc d'attractions Nigloland (Dolancourt) est devenu un acteur économique majeur du Département : 555 000 entrées en moyenne ces 2 dernières années, 350 salariés (dont 60 permanents) et une politique régulière d'investissement (5 M€ pour les 2 nouvelles attractions de 2016, dont 2 M€ au bénéfice des entreprises locales).

Pour permettre à Nigloland de continuer sa progression, tout en accueillant au mieux ses visiteurs, le Département réalisera des travaux facilitant l'accès au parking du parc d'attractions : aménagement de carrefours, doublement de voies. L'objectif est notamment de réduire les temps d'attente pour accéder au parc, en période de grande affluence.

Coût : 0,63 M€.

Régime d'aides à l'équipement des collectivités : des précisions sur les modalités d'octroi

En octobre dernier, le Département a redéfini les modalités d'octroi de ses subventions d'équipement aux collectivités locales : plafond d'aides fixé à 60 %, taux de base selon le type d'opération, taux complémentaire en fonction de la capacité financière du bénéficiaire. Il précise aujourd'hui les modalités du calcul du taux complémentaire pour les intercommunalités, ainsi que la définition des « aides publiques ».

Plus d'info auprès du Service du développement des territoires et de la vie associative.

Réseau BDP : des bibliothèques très dynamiques

En zone rurale, quelque 140 000 Auboisiens sont desservis par une bibliothèque ou un point de lecture. Ces 150 établissements communaux ou intercommunaux, très dynamiques sur le plan de l'animation culturelle et sociale, sont accompagnés par la Bibliothèque départementale de prêt, service du Département.

Ainsi, en 3 ans, le nombre d'animations soutenues par le Département a presque doublé (70 animations en 2015).

Compte tenu des contraintes budgétaires, et afin de pouvoir continuer à accompagner toutes les initiatives qui se présentent, le Département plafonne désormais le taux de subvention, la dépense subventionnable ainsi que le nombre annuel d'animations par bibliothèque.

Assistance aux communes pour l'urbanisme

Face au désengagement de l'État, et au titre de la solidarité territoriale, le Département a créé une mission d'assistance aux communes pour instruire leurs actes d'urbanisme : certificats, permis de construire, d'aménager ou de démolir, déclarations de travaux.

Sont concernées les communes appartenant à une communauté de communes (CC) de plus de 10 000 habitants et ayant adopté un document d'urbanisme de type PLU, POS ou carte communale compétence maire.

En 2015, 49 communes du Nogentais, du Barsuraubois, du Barséquanais et de la CC Seine-Melda-Coteaux ont délégué au Département, par convention, l'instruction de leurs actes d'urbanisme. La plus petite (Saint-Nicolas-La-Chapelle) compte 64 habitants ; la plus grande (Nogent-sur-Seine), en compte 5 955.

En 6 mois d'exercice, le Département a déjà instruit 817 actes : 480 certificats d'urbanisme, 218 déclarations de travaux, 6 permis d'aménager, 12 permis de démolir et 101 permis de construire.